



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

GIAT-Industries

Question au Gouvernement n° 541

Texte de la question

GIAT INDUSTRIES

M. le président. La parole est à M. François Rochebloine.

M. François Rochebloine. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. J'y associe tous mes collègues du département de la Loire, mais également tous nos collègues qui ont un établissement de GIAT Industries dans leur département.

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Très bien !

M. François Rochebloine. L'annonce d'un sixième plan pour le groupe GIAT Industries a provoqué un profond mouvement de colère et d'indignation dans les régions touchées par la vague de suppressions d'emplois qui en découlera.

Le 25 février, ici même, j'avais alerté votre gouvernement sur les graves conséquences qu'entraînerait une restructuration aussi brutale. Hélas, le plan présenté conduira inexorablement au désengagement de l'Etat du secteur de l'armement terrestre. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Nos collègues Pascal Clément et Chantal Robin-Rodrigo l'ont largement souligné hier, lors de la séance de questions d'actualité. Avec plus de 3 750 emplois supprimés dans les trois ans à venir,...

M. Albert Facon. C'est terrible !

M. François Rochebloine. ... ce sont les deux tiers des personnels qui sont visés, tandis que deux sites sont rayés de la carte, Saint-Chamond et Cusset, d'autres sévèrement dégraissés, comme Tarbes et Roanne. Au terme du plan, la production industrielle devrait être divisée par trois. Pour cela, ce n'est pas moins d'un milliard d'euros qui seront injectés dans l'entreprise. Avec un tel plan, qui peut encore croire à l'avenir de GIAT Industries ?

M. Christian Bataille. Personne !

M. François Rochebloine. Et pourtant, le rapport de nos collègues Fromion et Diébold est clair : GIAT Industries a un avenir, pour peu que l'Etat joue son rôle, qu'il assume enfin ses responsabilités, notamment avec un niveau de commandes suffisant.

Après cinq plans sociaux menés par les différents gouvernements successifs, la logique reste toujours la même : dégraisser, dégraisser et encore dégraisser.

M. Jacques Desallangre. Eh oui !

M. François Rochebloine. Ne vous étonnez donc pas, dans ces conditions, que les paroles, les promesses faciles ne puissent plus être entendues. C'est la crédibilité même de l'Etat qui est en cause, lui qui s'apprête à laisser des friches industrielles, comme ce sera le cas dans le département de la Loire, où l'on annonce plus de 1 350 suppressions d'emplois.

M. le président. Merci, monsieur Rochebloine.

M. François Rochebloine. Comprenez-le, cette situation est inacceptable.

M. le président. Merci, monsieur Rochebloine.

M. François Rochebloine. J'en termine, monsieur le président, si vous le voulez bien.

M. le président. Vous avez terminé, monsieur Rochebloine. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. François Rochebloine. S'il vous plaît...

M. le président. Alors posez votre question !

M. François Rochebloine. Monsieur le Premier ministre, nous avons exprimé notre défiance à l'égard de la direction générale du groupe encore ce matin en commission, laquelle direction n'a pas su ou voulu préparer un vrai projet industriel à la hauteur des enjeux. C'est pourquoi nous vous demandons que ce plan soit retiré le temps de permettre le réexamen...

M. le président. Merci, monsieur Rochebloine !

M. François Rochebloine. ... des potentialités du groupe par une nouvelle équipe dirigeante *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains)*, un nouveau président, qui, eux, seront réellement soucieux d'assurer sa pérennité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française, du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la défense.

Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense. Monsieur le député, c'est justement parce que le Gouvernement entend conserver à la France une industrie de l'armement terrestre...

Un député du groupe socialiste. Ce n'est pas vrai !

Mme la ministre de la défense. ... que nous avons autorisé la direction de l'entreprise à présenter ce plan. Il est important d'agir maintenant, parce que l'on a trop tardé à mettre en oeuvre des solutions courageuses, raisonnables...

M. Jean-Pierre Kucheida. Ben voyons !

Mme la ministre de la défense. ... et qui veillent à préserver GIAT Industries dans l'avenir.

M. Bernard Derosier. On dirait du Raffarin !

Mme la ministre de la défense. Il y a eu dans le passé des plans qui ont systématiquement surestimé les besoins industriels, qui n'ont pas fait les adaptations nécessaires. Et je le dis très clairement, si à l'époque on avait réalisé des ajustements portant sur peut-être 500 personnes de plus, ceux qui sont envisagés aujourd'hui concerneraient probablement moins de salariés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Ce que nous prévoyons, c'est un plan qui garantisse une industrie en s'appuyant sur un noyau dur que nous assurons parce qu'il s'appuie sur la loi de programmation militaire que vous avez votée *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)...*

M. Yves Fromion. Tout à fait !

Mme la ministre de la défense. ... et qui nous permet ainsi de passer, sur le long terme, de vraies commandes. Ce sont des commandes de matériel, avec le VBCI. Ce sont des commandes de maintenance et de développement, notamment pour le char Leclerc et l'AMX 10 P - il y en a pour vingt-cinq ans. Ce sont aussi des commandes pluriannuelles de munitions. Cela signifie que les personnels de l'entreprise auront enfin, et pour la

première fois depuis dix ans, de vraies perspectives à long terme. Et pour les autres,...

M. Albert Facon. Combien de chômeurs ?

Mme la ministre de la défense. ... nous avons un plan social qui prend en compte toutes les situations.

M. Albert Facon. Trois mille chômeurs !

Mme la ministre de la défense. Dans ce plan, comme vous le savez, monsieur le député, puisque vous étiez là ce matin, lorsque j'ai évoqué cette question devant la commission de la défense de votre assemblée, le ministère de la défense et l'Etat assument toutes leurs responsabilités.

La nouvelle dimension de GIAT Industries, telle que nous la prévoyons aujourd'hui, correspondra exactement aux mêmes normes que les industries d'armement britannique...

M. Albert Facon. Quel exemple ! On voit ce que font les Anglais en ce moment !

Mme la ministre de la défense. ... ou allemande, lesquelles, que je sache, ne sont pas vouées à la disparition. Je crois, monsieur le député, que nous donnons enfin une vraie perspective à GIAT Industries, à ses salariés et à l'industrie de l'armement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 541

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 avril 2003